

SICAV RENDEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2023

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2023

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV RENDEMENT, comprenant le bilan au 31 mars 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV RENDEMENT arrêtés au 31 Mars 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la

société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 2.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV RENDEMENT pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves à l'égard de ce point.

Tunis, le 25 avril 2023

Le Commissaire Aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

BILAN ARRETE AU 31 MARS 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	3	316 748 354	307 639 694	318 407 012
Obligations et valeurs assimilées		316 748 354	307 639 694	318 407 012
Placements monétaires et disponibilités	4	120 454 577	73 787 572	135 916 666
Placements monétaires		120 453 946	73 787 438	135 916 391
Disponibilités		631	134	275
Créances d'exploitation		-	500 000	2 681 600
TOTAL ACTIF		437 202 931	381 927 266	457 005 278
PASSIF				
Autres créditeurs divers	5	152 750	146 921	157 086
TOTAL PASSIF		152 750	146 921	157 086
ACTIF NET				
Capital	10	431 161 349	377 136 419	434 386 247
Sommes distribuables		5 888 832	4 643 926	22 461 945
Sommes distribuables des exercices antérieurs		798	2 504	3 060
Sommes distribuables de la période		5 888 034	4 641 422	22 458 885
ACTIF NET		437 050 181	381 780 345	456 848 192
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		437 202 931	381 927 266	457 005 278

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	6	4 329 662	4 056 117	17 011 556
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 329 662	4 056 117	17 011 556
Revenus des placements monétaires	7	2 560 108	1 985 103	10 429 500
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 889 770	6 041 220	27 441 056
Charges de gestion des placements	8	(810 146)	(761 123)	(3 320 022)
REVENU NET DES PLACEMENTS		6 079 624	5 280 097	24 121 034
Autres produits		133	2	251
Autres charges d'exploitation	9	(138 182)	(130 854)	(570 796)
RESULTAT D'EXPLOITATION		5 941 575	5 149 245	23 550 489
Régularisation du résultat d'exploitation		(53 541)	(507 823)	(1 091 604)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		5 888 034	4 641 422	22 458 885
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		53 541	507 823	1 091 604
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		123 030	449 961	1 813 417
RESULTAT NET DE LA PERIODE		6 064 605	5 599 206	25 363 906

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2023	Période du 01/01 au 31/03/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	6 064 605	5 599 206	25 363 906
Résultat d'exploitation	5 941 575	5 149 245	23 550 489
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	123 030	449 961	1 813 417
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	(19 825 029)	(17 966 254)	(17 966 254)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(6 037 587)	(31 063 756)	24 239 392
Souscriptions	188 256 893	139 294 867	701 208 460
- Capital	180 934 385	132 318 380	677 358 791
- Régularisation des sommes non distribuables	43 680	80 711	1 447 624
- Régularisation des sommes distribuables	7 278 828	6 895 776	22 402 045
		(170 358)	(676 969)
Rachats	(194 294 480)	623	068
- Capital	(184 271 679)	716)	712)
- Régularisation des sommes non distribuables	(54 315)	(123 206)	(1 519 162)
- Régularisation des sommes distribuables	(9 968 486)	(9 122 701)	(25 212 194)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(19 798 011)	(43 430 804)	31 637 044
ACTIF NET			
En début de période	456 848 192	425 211 148	425 211 148
En fin de période	437 050 181	381 780 345	456 848 192
NOMBRE D' ACTIONS			
En début de période	4 304 551	4 034 711	4 034 711
En fin de période	4 271 480	3 748 223	4 304 551
VALEUR LIQUIDATIVE	102,318	101,856	106,131
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,37%	5,18%	5,33%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

La SICAV RENDEMENT est une Société Anonyme créée le 8 Juillet 1992. Il s'agit d'un OPCVM obligataire de type distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 (JORT n°59 du 24 Juillet 2001). La société a pour objet unique la gestion de portefeuille de valeurs mobilières constitué par utilisation de ses fonds propres. La société s'intéresse particulièrement aux emprunts d'Etat et de collectivités, aux obligations et d'une manière générale aux placements à revenu fixe.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2023 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV RENDEMENT figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 31 Mars 2023 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des

finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV RENDEMENT continue à appliquer ce traitement sur le stock déjà détenu à l'exception de :

- la ligne BTA 7,5% décembre 2028, acquise le 14 juin 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.
- la ligne BTA 8% novembre 2025, acquise le 15 décembre 2021 et valorisée à partir de cette date à la valeur actuelle selon la courbe de taux des émissions souveraines.

2.3 Evaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Opérations de pensions livrées

Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ». La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ». Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 3 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2023 à 316 748 354 DT. Il se détaille comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2023	% Actif Net
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de sociétés			22 157 900	23 142 574	5,30%
Obligations CIL		15 000	750 000	770 025	0,18%
-CIL 2020/1 10,5%	TN0004201471	15 000	750 000	770 025	0,18%
Obligations BTK		10 000	132 900	133 660	0,03%
- BTK 2009 TMM+0,8% 15 ans C	TN0004620134	10 000	132 900	133 660	0,03%
Obligations BH		50 000	3 306 000	3 413 960	0,78%
- BH 2009 TMM+0,8%	TN0001900844	20 000	306 000	310 760	0,07%
- BH 2021-2 TMM+2,55%	TNSH8NXC1WC4	30 000	3 000 000	3 103 200	0,71%
Obligations STB		178 000	6 464 500	6 836 351	1,56%
- STB 2008/1 TMM+2%	TN0002601011	33 000	1 452 000	1 544 466	0,35%
- STB 2008/2 6,5%	TN0002601029	65 000	812 500	817 245	0,19%
- STB 2019/1 10,50%	TN0002601144	30 000	1 200 000	1 233 690	0,28%
- STB SUB 2020/1 10,50%	TN0002601201	50 000	3 000 000	3 240 950	0,74%
Obligations TL		40 000	3 800 000	3 860 220	0,88%
- TUNISIE LEASING 2021-1 9,7%	TN0002102150	10 000	800 000	859 530	0,20%
- TUNISIE LEASING 2023-1 10,55%		30 000	3 000 000	3 000 690	0,69%
Obligations AMEN BANK		20 000	1 200 000	1 211 380	0,28%
- AMEN BANK SUB 2020-3 9,2%	TN0003400652	20 000	1 200 000	1 211 380	0,28%
Obligations BNA		50 000	664 500	692 650	0,16%
- BNA SUB 2009 5,4%	TN0003100674	50 000	664 500	692 650	0,16%
Emp BIAT 2022-1 TMM+3%	TNG0JL1IIN67	50 000	5 000 000	5 332 500	1,22%
Emp ATB 2007/1	TN0003600509	21 000	840 000	891 828	0,20%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier			280 211 383	293 605 780	67,18%
* BTA		258 677	245 211 383	257 440 380	58,90%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	36 401	33 507 652	35 526 878	8,13%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	94 739	90 070 104	92 370 749	21,14%
BTA 6% AVRIL 2023	TN0008000572	30 000	29 075 000	31 384 100	7,18%
BTA 6% AVRIL 2024	TN0008000366	15 000	14 385 000	15 619 970	3,57%
BTA 7,5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	23 437	21 172 751	21 565 012	4,93%
BTA 6% JUIN 2023	TN0008000648	54 100	52 150 876	56 040 140	12,82%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	TNOXRGYG8RL8				
		5 000	4 850 000	4 933 531	1,13%
* EMPRUNT NATIONAL		350 000	35 000 000	36 165 400	8,27%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 1ère tranche	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 526 600	2,41%
Emp NATIONAL 2021 CAT B 2ème tranche	TN0008000895	100 000	10 000 000	10 418 500	2,38%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 1ère tranche	TN00U20VQYS5	100 000	10 000 000	10 021 000	2,29%
Emp NATIONAL 2022 CAT B 3ème tranche	TNFOOWIRG8H7	50 000	5 000 000	5 199 300	1,19%
TOTAL			302 369 283	316 748 354	72,47%

Note 4 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2023 à 120 454 577 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Code ISIN / Tenu chez la	Date d'acquisition	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2023	% Actif net
CERTIFICATS DE DEPOTS			30 000	29 940 017	29 940 017	6,85%
Certificat de dépôt à moins d'un an (10 jours au taux de 9,02 %)	TNGJAGM X2895	31/03/2023	30 000	29 940 017	29 940 017	6,85%
CREANCES SUR OPERATIONS DE PENSIONS LIVREES				17 400 029	17 489 254	4,00%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% BIAT du 31/03/2023 au 10/04/2023, taux de 9,02%	TNZGSIAA 6XT2			4 000 559	4 000 559	0,92%
Prise en pension BTA Novembre 2023, 7% BIAT du 01/03/2023 au 03/04/2023, taux de 9,02%	TNZGSIAA 6XT2			10 000 685	10 075 857	2,31%
Prise en pension BTA Avril 2028, 6,7% AMEN BANK du 01/03/2023 au 03/04/2023, taux de 9,02%	TN0008000 606			1 699 752	1 712 529	0,39%
Prise en pension BTA Janvier 2028, 7,5% AMEN BANK du 28/03/2023 au 10/04/2023, taux de 9,02%	TN0008000 796			1 699 033	1 700 309	0,39%
COMPTES A TERME A MOINS D'UN AN			18 739	18 739 000	18 929 421	4,33%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B.T	30/12/2022	981	981 000	998 268	0,23%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	11/01/2023	864	864 000	877 331	0,20%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	12/01/2023	216	216 000	219 294	0,05%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/01/2023	445	445 000	451 383	0,10%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/01/2023	880	880 000	892 622	0,20%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	18/01/2023	3 047	3 047 000	3 090 151	0,71%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	19/01/2023	317	317 000	321 432	0,07%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	20/01/2023	141	141 000	142 946	0,03%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	21/01/2023	639	639 000	647 702	0,15%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/01/2023	171	171 000	173 236	0,04%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	24/01/2023	719	719 000	728 401	0,17%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/01/2023	1 940	1 940 000	1 965 016	0,45%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/01/2023	923	923 000	934 735	0,21%
(92 jours au taux de TMM +1%)	B.T	26/01/2023	254	254 000	257 229	0,06%
(94 jours au taux de TMM +1%)	B.T	27/01/2023	365	365 000	369 574	0,08%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	06/02/2023	156	156 000	157 661	0,04%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B.T	08/02/2023	274	274 000	276 809	0,06%
(91 jours au taux de TMM +1%)	B. T	22/02/2023	214	214 000	215 606	0,05%
(93 jours au taux de TMM +1%)	B.T	07/03/2023	250	250 000	251 236	0,06%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/03/2023	788	788 000	790 492	0,18%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/03/2023	1 614	1 614 000	1 619 105	0,37%
(97 jours au taux de TMM +1%)	B.T	16/03/2023	855	855 000	857 705	0,20%
(97 jours au taux de TMM +1%)	B.T	17/03/2023	709	709 000	711 102	0,16%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/03/2023	945	945 000	946 681	0,22%
(96 jours au taux de TMM +1%)	B.T	23/03/2023	697	697 000	698 240	0,16%
(95 jours au taux de TMM +1%)	B.T	25/03/2023	335	335 000	335 464	0,08%
COMPTE DE PLACEMENT (Banque de Tunisie)				54 066 000	54 095 254	12,38%
DISPONIBILITES					631	0,00%
TOTAL				120 145 046	120 454 577	27,56%

Note 5 : Autres créditeurs divers

Le poste Autres créditeurs divers totalise au 31 mars 2023 un montant de 152 750 DT se détaillant comme suit :

	31/03/2023	31/03/2022	31/12/2022
Retenue à la source	81 135	76 232	87 764
Redevance CMF	36 775	37 638	40 062
TCL	5 477	5 161	5 861
Provision honoraires commissaire aux comptes	28 563	27 090	22 599
Provision honoraires PDG	800	800	800
<u>TOTAL</u>	<u>152 750</u>	<u>146 921</u>	<u>157 086</u>

Note 6 : Revenus du portefeuille - titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 4 329 662 pour le premier trimestre de 2023 contre 4 056 117 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 1 2023	Trimestre 1 2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
- Revenus des obligations des sociétés	389 386	377 660	1 577 514
- Revenus des BTA & Emprunt National	3 940 276	3 678 457	15 434 042
TOTAL	4 329 662	4 056 117	17 011 556

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à 2 560 108 DT contre 1 985 103 DT pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2023	Trimestre 1 2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des certificats de dépôt	289 028	385 297	2 024 917
Intérêts des comptes à terme	706 908	802 623	3 896 626
Intérêts des comptes de placement	489 770	380 532	1 489 959
Revenus des prises en pension	1 074 402	416 651	3 017 998
TOTAL	2 560 108	1 985 103	10 429 500

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à 810 146 DT contre 761 123 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent ainsi :

	Trimestre 1 2023	Trimestre 1 2022	Période du 01/01 Au 31/12/2022
Commission de dépôt (Banque de Tunisie)	676 061	652 391	2 825 881
Commission de gestion (Société de Bourse de Tunisie)	134 085	108 732	494 141
TOTAL	810 146	761 123	3 320 022

Note 9 : Autres charges d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2023 à 138 182 DT contre 130 854 DT pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 1 2023	Trimestre 1 2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Redevance CMF	112 694	108 748	471 051
TCL	16 687	14 895	67 094
Contribution sociale de solidarité	400	200	200
Rémunération d'intermédiaires et honoraires (CAC)	5 964	4 490	22 600
Rémunération de personnel (PDG)	2 400	2 400	9 600
Charges diverses	37	121	251
TOTAL	138 182	130 854	570 796

Note 10 : Capital

Capital au 31-12-2022

Montant	434 386 247
Nombre de titres	4 304 551
Nombre d'actionnaires	2 899

Souscriptions réalisées

Montant	180 934 385
Nombre de titres émis	1 792 974
Nombre d'actionnaires nouveaux	91

Rachats effectués

Montant	(184 271 679)
Nombre de titres rachetés	(1 826 045)
Nombre d'actionnaires sortants	(159)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	123 030
Régularisation des sommes non distribuables	(10 634)

Capital au 31-03-2023

Montant	431 161 349
Nombre de titres	4 271 480
Nombre d'actionnaires	2 831

Note 11 : Autres informations

Le gestionnaire (la Société de Bourse de Tunisie) perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 19 Juillet 2022, en la portant de 0,10% TTC à 0,10% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur le 1^{er} Octobre 2022.

Le dépositaire (B.T) perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.